

# MAPRIMERÉNOV ET SES DIFFÉRENTES FORMES D'ÉCO-PRÊTS

# SIGNIFICATION MAPRIMERENOV , ÉCO-PRET , ÉCO-PRET+PMR

**MaPrimeRénov : aide financière apportée aux ménages selon leurs revenus , qui ont pour projet de faire des travaux global de rénovation énergétique sur leur logement .**



**L'éco-PTZ : permet de financer des travaux de rénovation énergétique dans un logement. Il est versé par les banques. C'est un prêt sans intérêts d'un montant maximal de 50 000 € , le prêt peut également être lissé .**

**L'éco-PTZ+PMR : Même principe que l'éco-prêt à 2 détails près , les travaux sont financés d'un coté par MaPrimeRénov et de l'autre par la banque ; de plus il n'y a aucune possibilité de lissage . L'artisan se retrouve donc impacté par rapport à sa trésorerie dû au temp de paiement qui est de 9 à 16 mois + un risque de contrôle par les Bureaux Veritas.**

# FONCTIONNEMENT MAPRIMERÉNOV



## Comment en bénéficier ?



- Etre propriétaire de sont logement.
- Seulement travaux de rénovation énergétique .
- Réalisation des travaux par un artisan "RGE".
- Ne pas avoir commencé les travaux .



**RGE définition : Le label RGE (Reconnu garant de l'environnement) .**

# FONCTIONNEMENT ÉCO-PRET

## CLASSIC :



**Lissage de prêt :**  
aménager un crédit immobilier classique amortissable quand l'emprunteur a déjà des remboursements en cours, de manière à ne payer qu'une mensualité unique et globale plutôt que plusieurs mensualités distinctes.

**Prêt principale + Eco-prêt = Possibilité de "lissage" du prêt sur 25 ans**

**Possibilité de bénéficier de MaPrimeRénov**

**Possibilité de Remboursement anticipé sur le prêt principale ou de faire d'autres travaux**

# FONCTIONNEMENT ÉCO-PRET +

## PMR :



Propriétaire  
du logement

+



Travaux  
énergétique

=



Eco-prêt

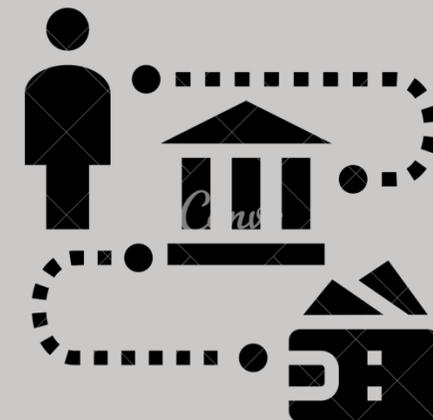


---

**Ex:** Prêt 30000€ de travaux → PMR/15000€ + Banque/15000€

---

Le client remboursera les 2 prêts cumulés sans  
aménagement particulier (pas de lissage de prêt).



# DIFFÉRENCE ENTRE LES DEUX



## MÉTHODES :

<b>Eco-prêt classic</b>	→	<b>Paiement au près de l'artisan sous 2 à 3 mois par le client</b>
<b>Eco-prêt + PMR</b>	→	<b>Paiement au près de l'artisan sous 9 à 16 mois par l'Anah</b>

**L'éco-prêt + PMR représente donc un risque énorme de trésorerie pour l'artisan du au temp de paiement beaucoup trop élevé + risque de contrôle par les Bureaux Veritas .**